

Comité Départemental de Tennis de Table

Compte-rendu de la réunion du jeudi 8 juin 2017 à 18 h.

Présents : Bernard Barascud, président, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Didier Mas, Jean-Michel Rossignol.

Invitées : Alexandra Teyssié, Agent de développement, Lydie Plano.

Absents excusés : Hervé Danton, Gérard Gazagnes et Alain Ginestet.

Absents : François Hucteau, Alexis Poplin et Alain Collard.

1- Hommage à Lydie Plano Recrutée en contrat Service Civique pour une durée de dix mois à partir du 5 septembre 2016, Lydie Plano a sollicité une interruption anticipée afin de pouvoir participer à une formation BP JEPS APT développée à Millau, près de son lieu de résidence. Cette demande a été acceptée par Bernard Barascud et par les instances fédérales qui assumaient les charges de sa mission. Bernard Barascud a chaleureusement remercié Lydie pour son travail. Il l'a félicitée pour avoir su s'adapter aux réorientations du projet initial liées aux circonstances ou aux orientations du Comité Départemental. A défaut de s'investir pour favoriser la création d'un club au chef-lieu (afin de ne pas nuire à l'essor des clubs périphériques), Lydie s'est investie pour organiser le projet FACE, pour relancer le site Internet du Comité et sa présence sur les réseaux sociaux, assister Alexandra dans son travail administratif et d'encadrement technique. Même si aucun plan de formation n'était permis par son statut, Lydie a pu s'initier à l'encadrement technique et à l'arbitrage. « Bon vent dans tes nouvelles orientations, bon courage et pleine réussite » a déclaré Bernard Barascud avant de lui remettre un superbe bouquet et le couteau de Laguiole qui correspond bien à son tempérament de baroudeur. Il l'a invitée à ne pas oublier le tennis de table pour les stages que nécessitera sa formation BP JEPS APT. Lydie a remercié et s'est déclarée ravie de découvrir de nouvelles disciplines sportives. Elle s'est engagée à privilégier un stage ping si l'opportunité se présente. Le Comité Directeur s'associe aux louanges émises par le président et aux vœux formulés à son intention.

2 - Bilan du Top 16 Laurent Gaudel dresse un bilan de la première édition du Top 16 aveyronnais. Globalement le bilan s'avère largement positif. C'est en particulier un beau tremplin en faveur de la promotion de notre sport. Le Comité a obtenu et assuré une ample médiatisation par la radio CFM, les journaux quotidiens départementaux et via les réseaux sociaux. Des dotations ont aussi été obtenues auprès de partenaires et plus particulièrement le Crédit Agricole ; Technicien des Sports Collectifs et Wack Sports. On n'a pas noté, en revanche, une importante mobilisation du public local ce qui découle sans doute d'une promotion insuffisante.

Malgré cette belle réussite pour une première édition Laurent Gaudel entend tirer des enseignements de cette édition expérimentale et répondre à certaines interrogations.

- Le coefficient appliqué est bien de 0,75 comme il avait été annoncé aux compétiteurs.
- Un effort sera fait pour mettre à disposition des tables de bon niveau.

- Il paraîtrait opportun, pour les prochaines éditions, de choisir une salle disposant de gradins et située dans un bourg ne comptant pas de club en espérant susciter des initiatives de créations.

- Il serait bien d'obtenir un partenariat solide afin de revaloriser des trophées majeurs.

- Le Top 16 devra être programmé à une date plus propice (fête des Mères et week-end prolongé cette année) et couplé avec le Top 8 féminin en matinée.

3- Calendrier des compétitions 2017/2018 Les calendriers élaborés par Laurent Gaudel et Alexandra Teyssié sont disséqués et les remarques et suggestions analysées collectivement pour établir une synthèse pertinente. Ce calendrier ainsi élaboré sera proposé aux représentants des clubs lors de l'AG du Comité le 1^{er} juillet à Decazeville et diffusion par mail à tous les correspondants et dirigeants de clubs.

4 – Evolutions des clubs Bernard Barascud évoque des perturbations internes dont il a été informé concernant le club de Rieupeyroux. Il souhaite que des solutions basées sur les bons principes du dialogue et de la solidarité permettent de renouer avec la sérénité et l'essor du club.

Bernard Barascud s'interroge aussi sur des initiatives prises concernant des projets d'instaurations de sections sports-études et d'antennes décentralisées émanant du club de Villefranche de Rouergue. Il affirme qu'il n'entend pas admettre l'instaurations d'une entité comparable à ce que fut l'USTT dans un passé récent. Il est appuyé, en ses analyses par les membres présents du Comité directeur. Pour autant le Comité Départemental est favorable à l'instaurations « d'ententes » susceptibles de générer la création de clubs nouveaux et/ou d'optimiser les équipements et les potentiels humains pour l'encadrement. En ces domaines aussi, la concertation semble opportune sinon indispensable sur les tenants et aboutissants de ces initiatives

5 – Autres sujets abordés

- La demande émanant du club de Réquista concernant le positionnement pour le challenge par classement est évoqué et une dérogation partielle est possible dans un esprit de conciliation à l'égard d'un club qui subit une chute inquiétante d'effectifs.

- Les demandes d'aides financières pour des joueurs qualifiés pour des compétitions de niveau national seront acceptées par le Comité selon les principes en vigueur. Ces aides doivent être sollicitées par les joueurs concernés (ou par leurs parents pour les mineurs) et les présences effectives doivent être justifiées. Ces formalités ouvrent droit à une participation plafonnée à 120 € par joueur.

- Le défraiement des frais de déplacement d'Alexandra Teyssié, agent de développement sont valorisés de 0,15 à 0,20€ par kilomètre. Son avenir professionnel au sein du Comité est analysé et Bernard Barascud évoque les possibilités d'aides pour consolider son poste.

- Bernard Barascud a obtenu l'accord de deux candidats pour renforcer l'équipe des bénévoles du Comité Directeur. Les candidatures de Vincent Massol (Sébazac) et d'Alain Plassant (Rieupeyroux) seront soumises à cooptation lors de l'AG du Comité. La solution de vidéoconférences est évoquée pour tenter de solutionner les problèmes de disponibilité et d'éloignement des bénévoles du Comité.

- La répartition des rôles pour l'assemblée générale du 1^{er} juillet à 10 h à Decazeville est élaborée ainsi que la logistique de son organisation. Alain Garcia-Bonet et les responsables du club hôte de Decazeville affineront cette organisation. Le comité espère une participation effective et multiple de tous les clubs à cette réunion et au repas qui suivra.

- Le dossier Projet de Développement du Tennis de Table sur la période 2017-2021 est abordé dans ses fiches d'objectifs et actions budgétisés. Tout en se voulant optimiste, il révèle une nécessaire et indispensable complémentarité avec l'ensemble des ses partenaires institutionnels et fédéral. Ce projet sera présenté lors de l'AG 2017 du CD Ping12.

- Le président de la FFTT et le groupe GENERALI ont attribué le label « Charte-Sport Responsable 2017 » au Comité Départemental pour l'ensemble de son organisation rendant notre sport accessible au plus grand nombre, encourageant la mixité, tout en promouvant fair-play et citoyenneté. Reconnaissance unique parmi les 352 identités de toutes disciplines en France !

- Pour le projet « Partager JO Ping 2024 » dans le cadre du plan héritage de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 2024, le CD Ping 12, soutenu par l'Etat, souhaite que les clubs aveyronnais initient des actions auprès de leurs jeunes licenciés ayant pour caractère l'Olympisme et ses valeurs. Tout comme par son agent de développement auprès des classes d'élèves s'initiant au Ping, le CD et les clubs, ces actions diverses (rencontres sportives, quizz et autres supports) seront faites le vendredi 23 juin (journée de l'olympisme) et autres temps plus propices. (Informations complémentaires sur le site <https://www.cdping12.com/>).

- Concernant la demande d'aide à l'acquisition de matériel rendant l'accessibilité à la pratique Ping pour des personnes en situation de handicap que peut faire les clubs auprès du fonds régional soutenu par le CNDS 2017 et le Conseil Régional, il est obligatoire que l'identité associative sportive soit affiliée à une fédération spécifique (handisport, sport adapté) et référencés dans le handiguide national des sports consultable sur www.handiguide.sports.gouv.fr

- Le dossier 2017 « Aide au fonctionnement du CD Ping 12 » auprès du Conseil Départemental a été déposé.

- Le CD Ping 12 invite les représentants des clubs à assister à la réunion « Sentez Vous Sport 2017 » proposée par le CDOS lundi 19 juin à 19h au Château d'Onet le Château Village pour connaître les modalités du « Passeport SVS ».

Le secrétaire général

Gilbert Douls

Le président

Bernard Barascud